

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Jean-Louis CHABAUD, Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière »,

Certifie qu'une erreur matérielle a été commise à la saisie de la délibération N°DB-2026-010 du bureau communautaire du 12 mai 2026 :

- Le montant total des adhésions votées s'élève à la somme de 78 417,73 € en lieu et place de 78 427,73€.

Fait à Saint André les Alpes le 01 juin 2026

Jean-Louis CHABAUD,
Président de la Communauté de communes
ALPES-PROVENCE-VERDON,
Sources de Lumière

